

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|--|
| Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC. | Numéro de permis 2019520 | Date d'inspection Le 21 novembre 2022 | |
| Nom de l'établissement Club Le Marais | | Numéro de téléphone (506) 380-0777 | |
| Adresse 1620 boulevard Dieppe Dieppe NB E1A 8P5 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|---------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. | 24(1)(c)(vii) | 02 déc. 2022 | 21 nov. 2022 |
| Commentaires : Une preuve a été reçu par courriel. La lacune est maintenant conforme. | | | |

| |
|---|
| Commentaires généraux |
| Une visite sur les lieux n'a pas été effectué pour ce suivi d'inspection de surveillance. |

original signé par
Paula Morin

Le 28 novembre 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Jackie Doiron

Le 28 novembre 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date